

Réf: Dossier N° 003574

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUP ARIEL EVENTS »

Siège social Abidjan, Port-bouet, Quartier-port-bouët, BLOC
106, A DETERMINER

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUP ARIEL EVENTS »

Objet : EVENEMENTIEL ORGANISATION DE PROJETS
CULTURELS DECORATION D'ESPACE-SONORISATION

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, Quartier-port-bouët, BLOC
106, A DETERMINER

Dirigeant(s) : M KOUASSI MIEZAN ARIEL YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-01330 du 01/07/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08396/GTCA/RC/2021 du 01/07/2021

